

Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions de la commune d'Ormes (Articles L. 2123-20 et suivants et R.2123-23 du CGCT)

POPULATION TOTALE : 4 472 habitants.

I) MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE EN EUROS (maximum autorisé) :

10 065,03 Euros par mois.

II) INDEMNITÉS ALLOUÉES :

Maire :

Mandat	Nom du bénéficiaire	Indemnité (% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	Indemnité en Euros
Maire	M. Alain TOUCHARD	58,3 %	2 396,44 €
TOTAL			2 396,44 €

Adjoints au Maire :

Mandat	Noms des bénéficiaires	Indemnité (% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	Indemnité en Euros
1 ^{er} Adjoint	M. Xavier GODART	23,32 %	958,57 €
2 ^{ème} Adjoint	Mme Odile MATHIEU	23,32 %	958,57 €
3 ^{ème} Adjoint	M. Jacques SEGUIN	23,32 %	958,57 €
4 ^{ème} Adjoint	Mme Anne PELLÉ	23,32 %	958,57 €
5 ^{ème} Adjoint	M. François SOULAS	23,32 %	958,57 €
6 ^{ème} Adjoint	Mme Fanny TIGÉ	23,32 %	958,57 €
7 ^{ème} Adjoint	M. Éric JOSEPH	23,32 %	958,57 €
8 ^{ème} Adjoint	Mme Annie TAVENNEC	23,32 %	958,57 €
TOTAL			6 668.59 €

Enveloppe globale allouée : 100 % de l'enveloppe maximum autorisée.

Total général : 10 065,03 Euros par mois.

Fait à Ormes, le 21/03/2026

Signature du Maire

